



## RÈGLEMENT PARTICULIER ÉTAPE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE

et

**ÉTAPE DE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

**LANDEVIEILLE (85) du 20/09/2019 au 22/09/2019**

**Art.1/** Le Moto-Club Les Anges Gardiens de Nantes organise du vendredi 20 septembre 2019 au 22 septembre 2019 à Landevieille (85), salle municipale, une étape du Championnat de France de Tourisme comptant aussi pour le championnat de Ligue des Pays de La Loire. Cette organisation aura lieu sous la forme au choix d'un rallye touristique ou de balades avec visites en option et sera limitée aux 150 premiers participants inscrits.

**Art.2/** Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur, qu'ils soient titulaires d'une licence à la FFM- UEM ou non

**Art.3/** Le parcours, pour accéder sur le lieu du rassemblement sera fléché à partir des principaux axes routiers menant à la salle municipale de LANDEVIEILLE, à l'aide du matériel homologué par la Commission de Tourisme (flèches « MOTO » rouges et blanches).

**Art.4/** Le contrôle d'arrivée sera ouvert le vendredi entre 15 heures et 20 heures et le samedi entre 8h et 10h pour ceux qui souhaitent participer au rallye, jusqu'à 13 h pour ceux qui souhaitent participer aux balades encadrées, et jusqu'à 18 h pour les autres.

Les pointages pour le championnat seront assurés à partir du samedi matin.

Les pilotes devront y présenter leur permis de conduire et le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance de leurs véhicules. Les participants devront remplir et signer le bulletin d'engagement qu'il leur sera remis à l'arrivée et le remettre aux organisateurs.

:

**Art.5/** La participation pour le WE complet est fixée a :

:

**option 1- du samedi après midi au dimanche matin :**

37 € pour les titulaire d'une licence UEM

47€ pour les non licenciés.

(cadeau de bienvenue,, balades du samedi après midi ( visites en option), le repas du samedi soir et 1 soirée animée par un DJ (le samedi),1 nuit en camping (tente perso), 1 petit déjeuner (dimanche), balade du dimanche matin ,

**option 2 : du Samedi matin au Dimanche matin : 55 €**

(cadeau de bienvenue, RALLYE ou balades du samedi après midi ( visites en option) , plateau repas du samedi midi, Repas du samedi soir, animation DJ, 1 nuit en camping, petit déjeuner du dimanche matin), balade du dimanche matin

**option 3 : du Vendredi Après midi au Dimanche matin : 75 €**

(cadeau de bienvenue, repas du Vendredi soir, 1ere nuit au camping, petit déjeuner du samedi matin, RALLYE ou balades du samedi après midi ( visites en option), plateau repas du samedi midi, repas du samedi soir, animation DJ, 2ème nuit en camping, petit déjeuner du dimanche matin), balade du dimanche matin

**option repas du dimanche midi : au restaurant Le Val D'Aure : 20 €**

**Art.6/** Les résultats de l'étape seront annoncés par le délégué mandaté par la commission de Tourisme, au cours de la soirée du samedi

**Art.7/** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

**Art.8/** Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié), ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

**Art.9/** Afin de faciliter la tâche d'accueil des organisateurs, il est demandé aux participants, d'adresser leur bulletin d'engagement accompagné du chèque de règlement **le plus tôt possible**, et impérativement **avant le 1er septembre 2019** .

**Art .10/** Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique...etc et ce sans limitation de durée.

**Art.11/**Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation

**Art.12/**La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. le Moto-Club Les Anges Gardiens est couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès de MMA IARD par le biais de son affiliation à la FFM

**Art .13/** En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs .

Fait a Nantes le 29/05/2019

Le président du MC Les Anges Gardiens de Nantes



# MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES



68 Bd A. Einstein  
44316 NANTES Cedex 3  
[angesgardiens@ymail.com](mailto:angesgardiens@ymail.com)

publication au JO du 30/01/2010 N° 715  
affiliation FFM sous le N° C3076



## LA COTE DE LUMIERE

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

***LANDEVIEILLE (85) salle du Val des Cygnes***

camping \*\*\*\* a proximité avec piscine, sanitaires, électricité et douches individuelles



**ACCUEIL A LA SALLE a partir de 15H LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE**

# PROGRAMME

## VENDREDI 20 SEPTEMBRE

**Accueil a partir de 15 H:** installation au camping : tente , mobil-home, .... ou en chambres d'hôte

### **20 h: repas (option)**

Apéritif

**COCHON FARCI A LA BROCHE**

Pommes de terres cuites dans la graisse du cochon

Fromages

Dessert

Café

**Soirée animée par DJ**



## SAMEDI 21 SEPTEMBRE

**au choix**

**1- DÉCOUVERTE DE LA RÉGION A VOTRE RYTHME SOUS FORME D'UN RALLYE TOURISTIQUE (ENVIRON 150 KMS SUR LA JOURNÉE )** **DÉPART a partir de 9H15**

**2- BALADE EN GROUPE (environ 70 kms) : OLONNE SUR MER AVEC VISITE DU MUSÉE DES TRADITIONS POPULAIRES (Option )** **DEPART a 13h30**

**3- BALADE EN GROUPE (environ 70 kms) : SAINT GILLES CROIX DE VIE AVEC VISITE DU MUSEE DE LA SARDINE (Option)** **DEPART a 13h30**

**4- BALADE SURPRISE 100 % FILLES (environ 70 kms) : RESERVEE AUX PILOTES / PASSAGERES FEMININES** **DEPART a 14h00**

REMISE DES PRIX DU RALLYE ET DE L'ÉTAPE DE CFT  
AU COURS DU REPAS

**Soirée animée par DJ**



De 7h30 à 9h00: petit déjeuner (option)

De 9h15 à 10h00: **départ du Rallye par équipage de 4 personnes a intervalles réguliers**

De 12h15 à 13h15: plateau repas (option)

13H30 – 14H30 : Départ des balades encadrées (avec visite en option)

17h30: clôture du Rallye (les derniers participants devront être arrivés)

19h30 : **Aperitif**  
*Trouspinange ( trouspinette des Anges)*

20h30: **Repas**  
*cassolette de la mer*  
*confit de canard de Vendée*  
*accompagnement de legumes de saison*  
*Fromages – Salade*  
*mignardises*  
*Café*

## DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

De 8 h à 10 h: petit déjeuner

10H : **Balade libre au road book**

12h30 : repas au restaurant le Val d'Aure (option)

FIN DU WE

## TARIFS

### Du samedi après midi au dimanche matin (option 1) :

(cadeau de bienvenue, balade hors visites , Repas du samedi soir, animation DJ, nuit en camping, petit déj du dimanche matin)

licenciés FFM - UEM	37 €
Autres	47 €

### Du Samedi matin au Dimanche matin (option 2) :

(cadeau de bienvenue, RALLYE , plateau repas du samedi midi, Repas du samedi soir, animation DJ, nuit en camping, petit déj du dimanche matin)

55 €

### Du Vendredi Après midi au Dimanche matin (option 3) :

(cadeau de bienvenue, repas du Vendredi soir, 1ere nuit au camping, petit déjeuner du samedi matin, RALLYE, plateau repas du samedi midi, Repas du samedi soir, animation DJ, 2 ème nuit en camping, petit déj du dimanche matin)

75 €

### Repas du Dimanche midi au restaurant le Val d'Aure:

(entrée -plat-fromage-dessert)  
minimum 20 personnes

20 €



# MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES



68 Bd A. Einstein  
44316 NANTES Cedex 3  
[angesgardiens@ymail.com](mailto:angesgardiens@ymail.com)

publication au JO du 30/01/2010 N° 715  
affiliation FFM sous le N° C3076



**Bulletin d'Inscription pour le WE a envoyer a Yann LERAY, 11 bis Rue des Moissons, 44300 NANTES avant le 01/09/2019**

## MOTO CLUB :

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	PILOTE	PASSAGER	TENTE perso	Hotel ou Chalet	OPTION 1 37 €/147 €	OPTION 2 55 €	OPTION 3 75 €	Repas Dimanche midi 20€	RALLYE (joindre bulletin inscription)	VISITE musée d' Olonne 4 €	VISITE musée de la sardine 4 €	TOTAL
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															

Nombre de Participants du samedi après midi au Dimanche matin (option 1)  
 Nombre de Participants du Samedi matin au Dimanche matin (option 2)  
 Nombre de Participants du Vendredi après midi au Dimanche matin (option 3)  
 Nombre de visites du musée d'arts et traditions populaires (Olonne)  
 Nombre de visites du musée de la sardine (St Gilles Croix de Vie)  
 Nombre d'inscrits pour le rallye  
 Nombre de repas pour le dimanche midi


Soit un Total de: ..... Euros par chèque joint à l'Ordre du MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS

ou virement sur le compte : MC Les Anges gardiens

N° IBAN FR761380 7000 5830 6199 1120 569

N° BIC : CCBPFRPPNAN

référence a rappeler : LANDEVIELLE 2019



## Rallye Landevieille 21-09-2019



**NOM DE L' EQUIPE**

**Club**

noms des participants

Pilote

Passager

*Maximum 4 participants par équipe ( soit 2 , 3 ou 4 motos)*

*Chaque club peut présenter plusieurs équipages ( remplir 1 feuille par équipe)*

*Pour les équipes non constituées nous compléterons*

## Rallye Landevieille 21-09-2019



**NOM DE L' EQUIPE**

**Club**

noms des participants

Pilote

Passager

*Maximum 4 participants par équipe ( soit 2 , 3 ou 4 motos)*

*Chaque club peut présenter plusieurs équipages ( remplir 1 feuille par équipe)*

*Pour les équipes non constituées nous compléterons*